



Tel : 03-88-38-10-24
Fax : 03-88-38-06-87

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES N° 266

NOVEMBRE 2012

ANIMATIONS BIBLIOTHEQUE DE SOULTZ-LES-BAINS



Cinéma

LE VENDREDI 30 NOVEMBRE 2012 A 20H00
AU HALL DES SPORTS

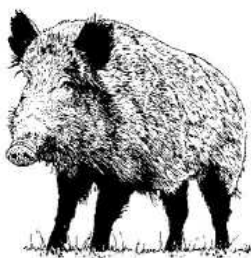
LES SEIGNEURS :

Patrick Orbéra, la cinquantaine, est une ancienne gloire du football qui a totalement raté sa reconversion. Sans emploi, alcoolique et ruiné, il n'a même plus le droit de voir sa fille Laura. Contraint par un juge de retrouver un emploi stable, il n'a d'autre choix que de partir sur une petite île bretonne, pour entraîner l'équipe de foot locale. S'ils gagnent les 3 prochains matches, ils réuniront assez d'argent pour sauver la conserverie de l'île, placée en redressement judiciaire, et qui emploie la moitié des habitants. Patrick Orbéra est immédiatement confronté à un obstacle majeur : transformer des pêcheurs en footballeurs quasi-professionnels. Il décide alors de faire appel à ses anciens coéquipiers pour l'aider à hisser le petit club breton parmi les grands...

Prix : 4€/Adultes et 3€/Enfants jusqu'à 16 ans



BATTUE GRANDS GIBIERS



L'Association de Chasse du STAHLBERG qui est titulaire du lot de chasse de notre Commune du 2 février 2006 au 1er février 2015 et est présidée par M. Patrick CLAUS, organisera sa battue « grands gibiers »

le dimanche 6 janvier 2013

Par principe de précaution et pour éviter tout incident ou accident, nous invitons la population à ne pas se promener en forêt à ces dates.

Il est à rappeler que la location de cette chasse (5000 euros/an) est affectée de droit à l'entretien des chemins ruraux permettant entre autre de payer le fauchage annuel des accotements.

INFORMATION SELECT'OM

Comme chaque année en hiver, les équipes de Select'om ont des difficultés à collecter les poubelles en raison des intempéries qui rendent les routes glissantes et les manipulations des bacs plus ardues. Pour limiter le nombre de rues non-collectées, le passage sera retardé d'une heure afin de laisser le temps de dégager les routes par l'équipe communale et les riverains. Malgré cela, certaines rues risquent de rester inaccessibles au camion de collecte. Aussi en cas de fortes intempéries, nous vous proposons de mettre vos conteneurs à l'entrée des rues, et ceci durant toute la période hivernale pour éviter que vous vous retrouviez avec vos poubelles pleines durant plusieurs semaines.



D'avance je vous remercie de votre compréhension.

LE TAXI SOULTZOIS



ALLO TAXI VICTOR, représenté par M.Victor MEDINA est le taxi affecté administrativement à notre commune depuis le 29 septembre 2008.

Ses coordonnées : 06 78 37 76 91 ou 03 88 97 28 14

M. Victor MEDINA se tient à votre disposition pour tous les transports pour raisons médicales, professionnelles, privées, d'agrément, de plis ou de colis en FORD S-MAX.

N'hésitez pas, utilisez cette entreprise locale qui renforce nos modes de transport et propose un véritable service à la population.

COURONNES DE L'AVENT

Les élèves de l'école de Soultz les Bains, anciens et actuels, vous proposeront les couronnes de l'Avent,

Samedi 1er décembre 2012, le matin

La somme recueillie servira à financer le séjour en classes découvertes au printemps 2013 pour les trois classes.



Merci de leur réserver bon accueil.

CONCERT DU SOUVENIR FRANÇAIS

LE SOUVENIR FRANÇAIS (Comité de Molsheim), L'UNCGRESSWILLER et LE PETANQUE CLUB DE MUTZIG organisent un concert

**Le dimanche 2 Décembre 2012 à MUTZIG,
SALLE DU DOME
à 16 heures**

le groupe " ALTE VOCE " interprètera chants, musiques et polyphonies de CORSE

Les membres d'ALTE VOCE, formation créée en 2001 et composée de musiciens et chanteurs corses, sont heureux de vous faire découvrir ou redécouvrir leur culture et de vous faire partager leur passion.

Les chants et musiques interprétés sont leurs créations. Ils jouent de la guitare, de l'harmonica et de la mandoline.

Toutes leurs chansons, toujours en langue corse, sont présentées en langue française, sous forme de récits, de contes et de poésies, par le leader du groupe Jean MATTEI.

Billetterie : Vente à l'Office de Tourisme de Molsheim – Mutzig et au Dôme de Mutzig

Tarif : 20,00 €

Pour tous renseignements : 06-31-50-98-38



ASSOCIATION DON DU SANG

Comme l'année précédente, l'association Don du Sang de Soultz les Bains vous propose de vous débarrasser de votre sapin de Noël en le brûlant en échange d'un euro.

Nous vous donnons rendez-vous le

14 janvier 2013 au hall des sports

Déroulement de la manifestation :

- o **à partir de 15h30** : Ramassage des Sapins chez les particuliers
- o **à 17h00** : Les gens souhaitant apporter leur sapin eux-mêmes, peuvent le déposer au Hall des Sports
- o **à 18h00** : Allumage des sapins

Un verre de vin chaud vous sera offert.

Vous avez la possibilité de le ramener ou nous vous proposons de venir le récupérer devant votre domicile le Samedi après midi entre 15h30 et 17 heures. Pour cela il faut vous inscrire au préalable (avec le paiement de 1 Euro) à la Mairie avant le **10 janvier 2013**.

Toute l'équipe de l'association Don du Sang vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



PRIX DE FLEURISSEMENT

Comme chaque année, un concours de fleurissement communal a été organisé par la Mairie.

Le jury communal a sillonné à plusieurs reprises les rues de notre village pour attribuer les prix de fleurissement. Ont ainsi été primés :



Maison avec jardin visible de la rue

Premier prix : M et Mme Bernard SPECHT
Second prix : M. et Mme Pierre DIETRICH
Troisième prix : M. et Mme Christian FARNER

Maison sans jardin ou jardin non visible de la rue :

Premier prix : M. et Mme Marie-Paule CHAUVET
Second prix : M. et Mme Marcel SCHOETTEL
Troisième prix : M. et Mme Francis MOLINARI



Bâtiments Collectifs :

Prix unique : Néant

Commerces :

Prix unique : Restaurant du BAD

Les prix seront remis à la réception du Nouvel An.

CONCOURS DE DEGUISEMENT D'HALLOWEEN

Les enfants ont participé en grand nombre à la fête d'halloween organisée à l'initiative du Conseil Municipal. Ce fût une fois de plus un grand succès et l'occasion d'un sympathique rassemblement des villageois.



Le concours de costume exposait un large choix de "monstres".



Neuf déguisements ont été tirés au sort et neuf petits monstres ont gagné une entrée à Europa Park valable pour la saison 2012.

Ces prix seront remis aux gagnants lors de la réception du nouvel an de la Commune.

Aussi nous pouvons dire BRAVO aux vainqueurs qui sont :

Catégorie Maternelle

Nina WEBER
Léna TRITSCHLER
Camille STOLL-LOOS

Catégorie Élémentaire

Guillaume MANGOT
Valentine MULLER
Hélène GOEFFT

Catégorie Collège

Sarah VELTEN
Emmie HUGEL
Mélisande SIEGFRIED

DENEIGEMENT

Les sommets vosgiens ont été blanchis par les premières neiges. Il est utile de rappeler le règlement sanitaire départemental et les arrêtés municipaux.

Tout propriétaire est tenu de déblayer la neige ou de saler le plus rapidement possible devant sa propriété jusqu'au milieu de la chaussée.

A cet effet, la commune met à votre disposition dans chaque rue un bac contenant du sel de déneigement.

Un raclage des chaussées est effectué par l'ouvrier communal en cas de chute importante de neige. Aucun salage n'est effectué par les services de la Commune.

Une attention particulière est demandée aux riverains des rues à fortes pentes (rue St Sébastien, rue des Vignes, rue de la Croix...)

Pensez aussi à aider votre voisin, peut être moins valide ou plus âgé que vous. Un geste d'amitié et de fraternité qui peut se terminer devant un bon verre de vin chaud.



COMMUNICATION DU CONSEIL GENERAL

Avec l'arrivée de l'hiver et les conditions climatiques difficiles, le Conseil Général du Bas-Rhin vous conseille de rester prudent et vigilant surtout au "petit-jour".

Le Conseil Général vous rappelle quelques conseils et qu'une route dégagée n'est pas forcément sans danger :

- prévoyez des délais de route plus longs
- équipez votre véhicule, dégager vos vitres et allumez vos feux
- adaptez votre vitesse aux conditions de circulation

Un petit guide édité par le Conseil Général est mis à votre disposition en mairie.

Il vous informe des dispositions de sécurité à prendre durant la saison hivernale à venir, inclut un plan du réseau routier départemental et indique les priorités de déneigement de celles-ci.

Dans tous les cas restez prudent, soyez vigilant, préparez vos déplacements et ne partez pas si les conditions météorologiques sont trop défavorables.





**RESTER CHEZ SOI EN TOUTE
SECURITE ET DANS UN
ENVIRONNEMENT CONFORTABLE,
MEME QUAND ON VIEILLIT :
C'EST POSSIBLE, PAS CHER ET
FACILE !**

Adapter son logement pour y résider le plus longtemps possible ? C'est possible, facile et très largement subventionné (généralement à 80 % !). Deux jeunes volontaires du Service Civique en mission pour aider les habitants dans leur démarche.

Vous avez, ou l'un de vos proches, des difficultés pour monter et descendre les marches, pour utiliser la baignoire, pour vous déplacer dans votre logement ? Le Conseil Général du Bas-Rhin vous accompagne pour trouver une solution adaptée à votre situation et vos besoins. Avec la mission « Accompagnement de personnes en perte d'autonomie », le Conseil Général vous propose une visite à domicile, gratuite, de deux jeunes filles volontaires du Service Civique, sérieuses et motivées, Amandine et Sophie, pour vous informer et vous sensibiliser sur les risques du quotidien au sein de votre foyer.

De plus, elles peuvent vous renseigner et vous accompagner dans les démarches administratives afin de bénéficier des aides financières pour des travaux (salle de bain, accès du logement, siège-monte escalier, etc.). C'est le dispositif « Adapt'Logis 67 » permettant d'adapter votre logement à vos besoins et ainsi de garder votre indépendance et vous épanouir pleinement à votre domicile.

Il faut le faire avant que ne survienne l'accident qui oblige à quitter sa maison ou son appartement ! N'hésitez pas à prendre contact avec elles : elles sont également susceptibles dans les prochaines semaines de vous contacter directement. Vous aurez l'occasion, enfin de les rencontrer sur des marchés, lors de réunions de clubs d'ainés, etc.

Contacts

Conseil Général du Bas-Rhin – Direction de l'habitat :
logement@cg67.fr

Les volontaires du Service Civique :
Amandine STEINSOULTZ - 03.69.33.24.77

Sophie WACKENHEIM - 03.69.33.24.78

Un exemple d'adaptation du logement



Avant Travaux



Après Travaux

INTERVENTION DES SAPEURS-POMPIERS LES PRESTATION QUI PEUVENT ETRE FACTUREE



Afin de recentrer son activité opérationnelle sur ses missions prioritaires, le service départemental d'incendie et de secours du Bas-Rhin (SDIS 67) facture certaines prestations ne se rattachant pas directement à l'exercice ses missions.

L'objectif est avant tout d'offrir aux Bas- Rhinois un service public plus performant et plus disponible et de limiter les sollicitations abusives. En effet, un grand nombre de demandes ne présentent pas un caractère d'urgence ou sont même complètement exclues du champ de compétences du SDIS 67 (clés tombées dans le caniveau, problème de plomberie...).

Depuis le 1er juillet 2012, les interventions pour inondations sont facturées, excepté si celles-ci sont liées à des phénomènes climatiques. Ainsi le SDIS 67 facture lorsqu'il s'agit :

- d'une **défaillance des réseaux publics** (rupture de canalisation d'eau...) ; la prestation étant facturée à l'exploitant du réseau,
- d'une **fuite d'eau** ou du débordement d'une conduite, d'une machine ou d'une installation située dans les parties communes ou privatives d'un immeuble public ou privé.

Les interventions suivantes sont également facturées aux tiers :

- Déblocage d'ascenseur (sauf urgence)
- Alarmes intempestives
- Pollution (récupération d'hydrocarbures, vidage de cuve)
- Réquisition (police, gendarmerie)
- Brancardage (sauf urgences vitales)

Le tarif fixé est de 120 € par intervention inférieure à 2 heures, déplacements compris. Au-delà, l'intervention est facturée au réel.

Conventions spécifiques :

Hôpitaux (carences des ambulanciers privés), exploitants d'autoroutes (SANEF), colonnes de renforts (feux de forêt dans le sud de la France), grands évènements (rallye d'Alsace, OTAN...)

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.sdis67.com

Contact : Mail : sdis67@sdis67.com – Tél. : 03 90 20 70 00



LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES

Nom / Prénom	Adresse	Téléphone
BURKHARDT Marie-Paule	1, rue des Saules	03.88.04.93.16
COQUELET Aurélie	2, rue de Strasbourg	06.83.78.13.42
DE SOUSA Virginie	12, rue de la République	09.50.43.67.00
DIEDERICHS Raymonde	16, rue de Saverne	03.88.38.66.41
GARNIER Véronique	6, rue de la République	03.88.04.92.98
GENTES Annette	4, Place Charles de Gaulle	03.88.38.70.02
GODENIR Marianne	32, rue du Fort	03.69.06.27.30
HECKER Marlyse	30, rue du Fort	03.88.38.34.37
MEYER Gabrielle	9, rue St Amand	06.71.61.11.59
OTT Sylvie	20, rue du Fort	03.88.38.58.20
PAQUOT Marie France	39, rue de Molsheim	03.88.38.38.57
REMOND Sylvie	1, rue de la Paix	03.88.38.36.94
RODRIGUES Marina	14, rue de Marker	06.32.40.74.37
VELTEN Géraldine	22A, rue du Fort	03.88.47.80.44



LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES

Le relais d'Assistants Maternelles de la Communauté de Communes de la Région Molsheim-Mutzig « le Petit Nid » peut aussi vous aider dans les recherches d'une assistante maternelle.

« Le Petit Nid » est un lieu d'information, d'écoute, d'échange et d'accompagnement à l'attention des parents, mais aussi des assistantes maternelles.



Coordonnées du relais d'Assistants Maternelles :

Adresse : 2, route Ecospace - 67120 MOLSHEIM

Téléphone : 03.88.49.55.95 – Courriel : ram@cc-molsheim-mutzig.fr

COLLECTE DE PAPIERS / PLASTIQUES :

La prochaine collecte des **vieux papiers** et des **plastiques** recyclables aura lieu :

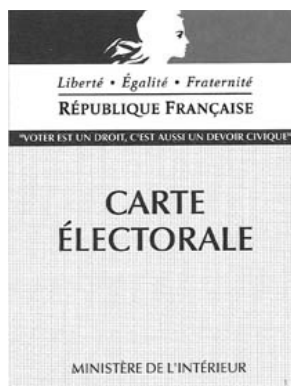


Le Mercredi 19 décembre 2012
dès 4 heures du matin

Les objets en **plastique** doivent être mis dans les sacs plastique translucides jaunes distribués par le Select'om. Le papier doit être stocké dans les poubelles bleues. En cas de besoin supplémentaire en sacs, la mairie en met à votre disposition.

Pensez à sortir le papier et les plastiques la veille au soir et à les déposer dans un **endroit bien visible**.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES



La période d'inscription sur les listes électorales est ouverte du 1er septembre au 31 décembre 2012 et donnera lieu à une refonte générale des listes d'électeurs de nationalité française ainsi qu'à la révision des deux listes électorales complémentaires des électeurs ressortissants de l'Union européenne résidant en France, l'une pour l'élection des représentants français au parlement européen et l'autre pour les élections municipales.

Les nouveaux arrivants sont priés de se faire inscrire à la Mairie aux heures de permanence du secrétariat.

Les jeunes gens et jeunes filles ayant atteint l'âge de 18 ans en 2013 ou atteignant cet âge avant le 1er Mars 2012 sont inscrits d'office sur la liste électorale. Il leur appartient néanmoins de vérifier cette inscription pour éviter toute erreur.

Les demandes d'inscription sur la liste électorale sont reçues jusqu'au 31 décembre 2012.

Cette démarche est obligatoire pour pouvoir voter dans notre commune à partir du 1er mars 2013.

NOMINATION DU DELEGUE DE L'ADMINISTRATION

M. Francis KNOPF a été désigné en qualité de délégué de l'administration au sein de la commission chargée de dresser la liste générale des électeurs de la Commune de Soultz-les-Bains par Mme Dominique LAURENT, Sous-Préfète de Molsheim.

CIRCULEZ FACILEMENT SUR LE RESEAU 67 AVEC L'APPLICATION MOBILE !

Dans le cadre d'une démarche innovante et de progrès, le Conseil Général du Bas-Rhin, responsable de l'organisation des services réguliers de transport en commun interurbain de voyageurs, a lancé une application « mobile » pour son réseau de transport « Réseau 67 »

Disponible par téléchargement de l'application mobile « cg 67 », l'application du Réseau 67 permet de visualiser l'ensemble des points d'arrêt des lignes scolaires et régulières les plus proches de chez vous par le principe de la géolocalisation. Elle permet de procéder à une recherche par ville, vous donnant accès aux points d'arrêt et aux fiches horaires correspondantes. L'ensemble des informations réseau telles que les perturbations des lignes et les retards sont également accessibles depuis cette application.

Sur le site Internet du Conseil Général du Bas-Rhin (www.bas-rhin.fr), la rubrique « Les cartes du Bas-Rhin » vous permet de visionner sur une carte interactive les points d'arrêts des lignes scolaires ou régulières de chaque ville du département.

L'application mobile « c g 67 » est disponible sur Smartphone, iPhone et Androïde en téléchargement gratuit sur « l'apple store » et « l'androïd market ».



RENOV'HABITAT

Comme vous le savez certainement, le **Conseil Général missionne un opérateur sur votre territoire pour animer le programme d'intérêt général (PIG) « Rénov'Habitat 67 »**. Ce PIG permet aux propriétaires, s'ils remplissent un certain nombre de conditions, de bénéficier de subventions du Conseil Général et de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la réhabilitation de leur logement occupé à titre de résidence principale ou mis en location.

L'opérateur accompagne gratuitement les propriétaires pour le montage opérationnel de leur projet et pour établir le plan de financement prévisionnel. Il aide également les propriétaires à constituer leur dossier de demande de subvention. Il est présent sur le territoire lors de permanences et de visites programmées dans les logements.



Calendrier des permanences

Territoire du SCOT du Piémont des Vosges et du SCOT de la Vallée de la Bruche

ARIM Alsace

13 rue du Faubourg de Saverne
67069 STRASBOURG Cedex
Tel : 03.88.10.25.64.
Mail : crung@domial.fr

Maison du Conseil Général de Molsheim

8 rue Jacques Coulaux à Molsheim
Permanences tous les 1ers et 3èmes mercredis du mois de 15h30 à 17h

Espaces Info-Energies de Mutzig

1 rue Ganbrinus à Mutzig
2^{èmes} mercredis du mois de 15h30 à 17h

Communauté de Communes de la Haute Bruche

114 Grand'rue à Schirmeck
Tous les mercredis de 10h à 12h

Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile

38 rue du Maréchal Koenig à Obernai
1^{ers} jeudis du mois de 10h à 11h30

Communauté de communes de Barr

57 rue Kirneck à Barr
2^{èmes} et 4^{èmes} du mois de 10h à 11h30

INFO PREFECTURE - PIECES D'IDENTITE



Les vacances de fin d'année approchant, pensez à vérifier la validité de votre carte d'identité et/ou passeport **car les délais d'obtention sont de 3 à 4 semaines actuellement.**

Petit rappel :

- Le renouvellement de la carte d'identité se fait en Mairie de Soultz-les-Bains.
- Pour le renouvellement des passeports, il faut vous adresser à la Mairie de **Molsheim**.

INFORMATION DE LA PREFECTURE DU BAS-RHIN

Depuis le 3 janvier 2012, les titulaires de véhicules déjà immatriculés dans le SIV (système d'immatriculation des véhicules) peuvent désormais effectuer eux-mêmes directement le changement d'adresse sur leur « carte grise », au sein de la démarche « déclaration de changement de coordonnées » présente sur le portail mon.serv-public.fr

Grâce à ce nouveau téléservice, l'usager ayant effectué la demande recevra à domicile l'étiquette à apposer sur son certificat d'immatriculation. Il pourra recevoir jusqu'à trois étiquettes et au quatrième changement d'adresse, un nouveau certificat d'immatriculation lui sera envoyé à domicile. Pour effectuer cette démarche, il convient de se munir de son certificat d'immatriculation et de se rendre à l'adresse suivante : <https://mdel.mon.service-public.fr/je-change-de-coordonnees.html>

INFORMATION PAYS BRUCHE – MOSSIG - PIEMONT

Le froid revient... les factures d'énergie aussi !



Venez discuter avec un conseiller info énergie, pour tenter de vous chauffer de manière plus efficace et plus économe.

Des conseils pratiques (isolation, chauffage, aides, travaux) gratuits et indépendants.

Bureau situé à Mutzig
Permanences à Obernai, Schirmeck
et Wasselonne

Plus d'infos sur www.pays-bmp.fr

 eric.girard@pays-bmp.fr

 **03 88 97 39 69**



INFO SELECT'OM

A compter du 1^{er} janvier 2013, la collecte des ordures ménagères se fera les **jeudis** en remplacement des vendredis.

De même, le ramassage des papiers – plastiques sera effectué les **lundis** en remplacement des mardis.



DECORATIONS DE NOËL



Comme chaque année un sapin a été mis en place à la fontaine du Felsebrunne.

Nous tenons à remercier Monsieur et Madame Jean-Paul GROSHENS pour la mise à disposition de ce magnifique sapin.

L'illumination de Noël a été posée par Christian et son équipe, renforcée par M. Jean-Paul VOGEL, électricien.

Nos remerciements vont également à Mme Gaby FARNER qui décore les façades de la mairie pour lui donner un air de fête.

Grace à eux, les Soultzois pourront profiter de la magie de cette période de fêtes de fin d'année.

LE NOËL DES 15 : MARCHE DE NOËL INTERCOMMUNAL

La Région de Molsheim-Mutzig, la région qui a du cœur, proposera aux visiteurs un Marché de Noël étoilé de solidarité et de générosité.

Les 15 localités de la Communauté de Communes s'installeront dans 15 chalets en bois et feront scintiller le centre ville.

Vin chaud, odeurs gourmandes, trésors des artisans et producteurs régionaux, idées cadeaux vous seront proposés.

Côté ambiance: exposition des fenêtres de l'Avent réalisées par les périscolaires et maternelles de la région, quizz à travers la vieille ville, promenades en calèche et nombreuses autres animations.

Les commerçants vous accueilleront samedi et dimanche.

Envie de rêver, découvrir, s'émerveiller et partager, alors soyez les bienvenus à Molsheim.

Ce marché de Noël intercommunal se déroulera du 30 novembre 2012 au 2 décembre 2012, aux horaires suivants :

- Vendredi 30 novembre de 17h00 à 20h00
- Samedi 1^{er} décembre et dimanche 2 décembre de 14h00 à 18h00



Office de Tourisme
de la Région de
Molsheim-Mutzig

 Le Maire,

Guy SCHMITT

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Permanence du Secrétariat

Lundi à vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00

Mercredi : de 14 h 00 à 17 h 00

Permanence du Maire et des Adjoints

Mardi de 19 h 30 à 20 h 30

Vendredi sur rendez-vous



ELECTIONS A LA CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE

La date de clôture du scrutin pour l'élection des membres de la Chambre départementale d'Agriculture a été fixée au 31 janvier 2013. Le vote aura lieu exclusivement par correspondance.

Les travaux de la Commission départementale d'établissement des listes électorales ont permis d'établir les listes définitives des électeurs votant individuellement.

La liste définitive des électeurs pour chacun des collèges représentés dans notre commune est consultable en Mairie aux heures d'ouverture au public.

La composition des collèges d'électeurs votant individuellement, telle qu'elle ressort des instructions (article R.511-8 du code rural et de la pêche maritime) est la suivante :

- Collège 1 : les chefs d'exploitation et assimilés
- Collège 2 : les propriétaires ou usufruitiers - ayant ou non la qualité d'exploitant – de parcelles soumises au statut de fermage,
- Collège 3 : les salariés de l'agriculture, à savoir :
 - Collège 3a : salariés de la production agricole
 - Collège 3b : salariés des groupements professionnels agricoles
- Collège 4 : les anciens exploitants et leurs conjoints.

Pour rappel, la qualité d'électeur est appréciée à la date du 1er juillet 2012

Par ailleurs, les listes électorales peuvent être consultées sans frais, sur support papier ou électronique, à la mairie, à la préfecture ou à la chambre d'agriculture par tout intéressé qui peut en prendre copie à ses frais, à la condition de s'engager à ne pas en faire un usage commercial.

UN GESTE POUR NOTRE PLANETE

Vous avez des huiles de friture usagées à récupérer ?

Ne les jetez plus ! Contactez-le FC Avolsheim !



Le FC Avolsheim organise depuis peu une récupération des huiles de fritures usagées.

Aussi, si vous changez l'huile de votre friteuse, vous pouvez ensuite la déposer à :

M. Joseph VETTER, membre du FC Avolsheim
Domicilié 4, rue des Vergers à Soultz-les-Bains

Le jour de collecte est fixé au 1er mercredi de chaque mois entre 17h00 et 19h00.



LES BENNES DE COLLECTE

Pour les verres :
Chemin du moulin et à Biblenheim

COLLECTE des PAPIERS ET DES PLASTIQUES

- Mercredi 19 décembre 2012
- Lundi 28 janvier 2013
- Lundi 25 février 2013
- Lundi 25 mars 2013
- Lundi 22 avril 2013
- Lundi 27 mai 2013
- Lundi 24 juin 2013
- Lundi 22 juillet 2013
- Lundi 26 août 2013
- Lundi 23 septembre 2013
- Lundi 28 octobre 2013
- Lundi 25 novembre 2013
- Lundi 16 décembre 2013

dès 4 heures du matin. Des sacs pour la collecte sont disponibles en Mairie.

OBJETS ENCOMBRANTS

Pour une collecte à domicile et gratuite de vos objets réemployables, appelez **EMMAÛS** au 0800 600 215 (N° vert gratuit depuis un poste fixe), sinon veuillez contacter le **Select'om** au 03.88.47.92.20.

DONS DU SANG (18 h 30 à 20 h 30)

- Lundi 11 mars 2013
- Mardi 16 juillet 2013
- Mardi 8 octobre 2013

SITE INTERNET

Consultez le site Internet de Soultz-les-Bains :
www.soultz-les-bains.fr

Ecrivez-nous : mairie@soultz-les-bains.fr

PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATIONS PREALABLES

(A : Accord – R : Refus – T : Accord Tacite)

Demandeur	Objet	Décision
M. VELTEN Aloïse	Fermeture partielle d'une terrasse existante 6, rue de la Croix	A : 22/05/2012
M. et Mme GOEFFT Pierre	Fermeture du porche d'entrée à l'aide de vitrage 10, rue du Fort	A : 22/05/2012
M. et Mme SCHOETTEL Marcel	Réalisation d'un abri de jardin 21, rue St Maurice	A : 07/06/2012
MAPS Immobilier	Suppression du règlement du lotissement « Le Marker 1 » 19C, rue de Molsheim	A : 07/06/2012
M. et Mme CHAUVET Jacky	Remplacement de la couverture 13, rue du Fort	A : 19/06/2012
M. et Mme VON WIEDNER Alain	Travaux de sécurisation de la grange 22, rue de Saverne	R : 16/08/2012
M. et Mme WALTER Sylvain	Ravalement de façade 1, rue des Vignes	A : 16/08/2012
M. et Mme VILLATE François M. Sébastien SERVOUIN Mme Amandine FRITSCH	Construction d'une maison bi-famille 5, rue du Marker	A : 19/09/2012
MAPS Immobilier	Réalisation d'un lotissement « Le marker 2 »	A : 20/09/2012
M. et Mme BEUTEL Emmanuel	Construction d'une maison individuelle 8, rue Neuve	A : 28/09/2012
M. et Mme VON WIEDNER Alain	Dépose et repose de la couverture de la grange 22, rue de Saverne	A : 28/09/2012

QUELQUES DATES A RETENIR :

- Vendredi 30 novembre 2012 à 20h00
Cinéma : « Les Seigneurs »
Au Hall des Sports
- Samedi 1er décembre 2012
Vente des couronnes de l'avent par l'Ecole des Pins
- Dimanche 2 décembre 2012
Concert annuel du Souvenir Français
Au Dôme de Mutzig
- Vendredi 30 novembre – Samedi 1^{er} décembre –
Dimanche 2 décembre 2012
Marché de Noël intercommunal
Place de l'Hôtel de Ville de Molsheim
- Samedi 14 janvier 2013
Récup'sapins – Don du Sang
Au Hall des Sports



ASSOCIATION DON DU SANG SOULTZ LES BAINS

Récup'Sapins 2013

Samedi 12 janvier 2013

à partir de 17h00



Comme l'année précédente, **l'Association Don du Sang** de Soultz les Bains vous propose la crémation de votre sapin de Noël en échange d'**1 euro**.

Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 12 janvier 2013** à partir de 17h00 au **hall des sports**.

L'allumage des sapins sera donné à 18h00.

Un verre de vin chaud vous sera offert.

Vous avez la possibilité de le ramener ou nous vous proposons de venir le récupérer devant votre domicile à partir de 15h30. Pour cela il faut vous inscrire au préalable (avec le paiement de 1 euro) à la Mairie avant le **10 janvier 2013**.

Toute l'équipe du Don du sang vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

✂-----

INSCRIPTION RECUP'SAPIN

12 janvier 2013

À retourner à la Mairie avant le 10 janvier 2013 *avec le paiement d'un euro*.

Nom :Prénom.....

Adresse :

MUTZIG (DÔME) Dimanche 02 Décembre 2012 à 16H

Alte Voce

Chants, musiques
et polyphonies
de Corse



CONCERT

Organisé par :
LE SOUVENIR FRANÇAIS
(Comité de MOLSHEIM)
L'UNC-GRESSWILLER et
Le PETANQUE CLUB MUTZIG

Au profit de l'A.P.E.H. (Aide aux Parents
d'Enfants Handicapés) de
GRESSWILLER

Renseignements : 06-31-50-98-38



Office de Tourisme
de la Région de
Molsheim-Mutzig

BILLETTERIE

VENTE à l'Office de Tourisme de
MOLSHEIM-MUTZIG
et
au DÔME de MUTZIG
(les mardis après-midi de Novembre
de 15 H à 17 H 00)

TARIF : 20 Euros (Frais inclus)



Petite restauration à l'entracte

Couronnes de l'Avent

Les élèves de l'école de
Sultz les Bains, anciens et actuels, vous
proposeront les couronnes de l'Avent

samedi matin
le 1^{er} décembre 2012.

La somme recueillie servira à financer le
séjour en classe découverte au printemps
2013 pour les trois classes.

Merci de leur réserver bon accueil.





Sapins de Noël 2012

Dans le cadre de ses actions pour le financement de la classe découverte, l'école de Sultz les Bains vous propose une vente de sapins de Noël.

En direct d'un producteur/négociant les sapins sont de qualité et seront livrés en filet le 8 décembre 2012 (cour de l'école).

Si vous souhaitez passer une commande, veuillez remplir le bon ci-dessous, **au plus tard pour lundi 3 décembre 2012**, et le déposer à l'école ou à la mairie en y joignant le règlement (par chèque à l'ordre de l'OCCE ou en espèces).

Les enfants vous remercient pour votre soutien.

Espèce	Taille	Prix TTC	Quantité	Prix Tot.
--------	--------	----------	----------	-----------

Epicéa	120/200	20€		
--------	---------	-----	--	--

Nordmann	80/100	22€		
	100/125	26€		
	125/150	32€		
	150/175	41€		
	175/200	51€		
	200/250	63€		
	250/300	75€		
	300/400	80€		

Branche	Fagot	20€		
---------	-------	-----	--	--

TOTAL :				
---------	--	--	--	--

Nom :	
Signature :	